



ENTRE
DORE & ALLIER
Communauté de communes

UFCV

animation territoriale

PROJET PÉDAGOGIQUE PERI MERCREDIS 2026-2027

Centre d'animation
122 Route de Lezoux
63190 Orléat

04.73.80.04.70
06.77.47.16.95



santé
famille
retraite
services



SOMMAIRE

Partie 1

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- Contexte et organisation 1
- Locaux et infrastructures 1
- Publics 2
- Modalités d'accueil 2,3,4,5

Partie 2

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

- Composition de l'équipe 5
- Organisation et fonctionnement 6,7
- Posture et savoir faire de nos animateurs 7

Partie 3

VALEURS, INTENTIONS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Cadre éducatif et enjeux 8
- Valeurs et intentions éducatives 9,10
- Evaluations 10

Partie 4

ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL

- Déroulement de la journée 11
- Organisation des différents temps 12,13

Partie 5

COMMUNICATION ET PARTENARIATS

- Communication aux familles 14
- Communication à la CCEDA 14
- Partenariats 14

Partie 6

SANTÉ, SECURITÉ ET BIEN ÊTRE AU QUOTIDIEN

- Règles de vie 15
- Hygiène et santé 16
- Prévention et protection de l'enfance 16
- Alimentation et équilibre nutritionnel 17
- Sécurité des enfants et du personnel 17

Partie 7

ANNEXES

- Tableau d'évaluation des objectifs 2025-2026
- Résultats de l'enquête familles
- Exemples programme d'activités

PARTIE 1 : PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Contexte et organisation

La Communauté de Communes Entre Dore et Allier (CCEDA) regroupe 14 communes dont Lezoux, Orléat, Moissat, Joze, Culhat, Bort l'Etang, Ravel, Saint Jean d'Heurs, Peschadoires, Vinzelles, Lempty, Seychalles, Crevant-Laveine, Bulhon.

Soit au total 14 communes réparties sur 229 km² avec 19 200 habitants et une courbe démographique croissante depuis une dizaine d'années.

Depuis septembre 2022 la CCEDA a confié la gestion des accueils de loisirs ainsi que des séjours à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances).

La mission de l'UFCV est de mettre en place :

- Un accueil de loisirs mercredis 3-11 ans

Locaux et infrastructures



L'accueil de loisirs est situé au centre culturel et sportif 122 Route de Lezoux à Orléat.

Le centre comprend::



Trois salles d'activités :

Rose pour les -6 ans, Verte pour les + 6 ans, Bleu pour les adolescents

1 salle de sieste

1 cuisine pour des ateliers culinaires et la livraison des repas

1 salle de restauration



1 bureau pour administratif



1 salle d'activité pour les adolescents

Ainsi que :

- Des sanitaires filles/garçons , dont un pour les personnes en situation de handicap.
- Une douche
- Un espace de stockage pour le rangement du matériel

En extérieur, nous bénéficions :

D'une petite cour en partie goudronnée avec un espace enherbé et deux structures de jeux (toboggan et petit pont)

D'une grande cour goudronnée avec terrain de basket, table de ping-pong, et d'espaces enherbés avec petits jeux ainsi qu'un espace boisé.

Publics

Nous recevons des enfants de 3 à 11 ans habitant sur le territoire de la CCEDA.

Le nombre d'enfants maximum accueilli sur les mercredis est de 30 enfants de moins de 6 ans et 28 de plus de 6 ans.

Pour l'accueil des enfants en situation de handicap: une demande d'accompagnement est effectuée auprès de l'association du DAHLIR afin de bénéficier d'un animateur supplémentaire. Cette démarche permet à l'enfant de pouvoir être accueilli dans un cadre sécurisant.

Pour l'accueil des enfants ayant un PAI: Les enfants atteints d'allergies alimentaires, auront la possibilité de prendre un panier repas fourni par leur famille, sous réserve qu'un protocole d'accueil individualisé ait été formalisé, et dans les conditions précisées par ce dernier.

Les parents restent responsables de la fourniture des trousse de secours complètes de leurs enfants (composées de tous les médicaments prévus dans le PAI et des ordonnances). Ils s'assurent de la validité des médicaments et doivent informer l'UFCV de toute évolution concernant l'état de santé de leur enfant.

En l'absence de PAI : Aucun médicament, ponctuel ou de longue durée, ne sera administré aux enfants par le personnel. Sauf à caractère exceptionnel, avec l'accord de l'UFCV et à la demande des parents, avec une ordonnance et une autorisation écrite du responsable l'égal.

Modalités d'accueil

							
QF	-550	551 à 730	731 à 900	901 à 1100	1101 à 1300	1301 à 1500	+ de 1500
Journée avec repas	6.55	8.74	11.65	14.56	16.02	17.63	19.40
½ journée sans repas	3.28	4.37	5.83	7.28	8.01	8.81	9.70
½ journée avec repas	5.15	6.87	9.16	11.44	12.59	13.84	15.23
Repas	1.87	2.50	3.33	4.16	4.58	5.03	5.53

Tarifs familles extérieures à CCEDA au 01/09/24 : Familles qui travaillent sur CCEDA et/ou familles dont les enfants sont scolarisés dans une école du territoire							
QF	-550	551 à 730	731 à 900	901 à 1100	1101 à 1300	1301 à 1500	+ de 1500
Journée avec repas	7.53	10.04	13.39	16.75	18.42	20.26	22.29
½ journée sans repas	3.76	5.02	6.69	8.37	9.21	10.13	11.14
½ journée avec repas	5.91	7.89	10.52	13.15	14.47	15.91	17.49
Repas	2.15	2.87	3.83	4.78	5.26	5.78	6.35

Tarifs familles extérieures à CCEDA au 01/09/24							
QF	-550	551 à 730	731 à 900	901 à 1100	1101 à 1300	1301 à 1500	+ de 1500
Journée avec repas	8.51	11.35	15.14	18.93	20.82	22.91	25.20
½ journée sans repas	4.25	5.67	7.57	9.46	10.41	11.45	12.60
½ journée avec repas	6.68	8.91	11.89	14.86	16.35	18	19.78
Repas	2.43	3.24	4.32	5.40	5.94	6.54	7.18

La facture sera envoyée directement aux familles par email par l'intermédiaire du portail famille. Elle doit être réglée dans les 30 jours suivant la réception. En cas d'impayés, la CCEDA se réserve le droit de demander à l'UFCV de bloquer toute réservation le temps de régulariser la situation .

Inscriptions:

L'inscription se fait via internet, en envoyant un mail à **aura@ufcv.fr** , en réponse au mail vous recevez un accès à BL enfance.

Sur ce portail famille, il est faut remplir les documents suivants:

- Fiche famille : coordonnées (adresse mail, postale numéro de téléphone, numéro d'allocataire...)
- Fiche enfant : une par enfant, renseignements médicaux, autorisations, régimes alimentaires, bénéficiaire de l'AEEH

Il est également obligatoire de fournir :

- La copie des vaccinations
- Un justificatif de domicile
- Une attestation CAF ou MSA ou le dernier avis d'imposition pour les personnes non allocataire
- Une attestation sur l'honneur de travail.



Aucun enfant ne pourra être accueilli tant que le dossier n'aura pas été finalisé et traité par le service administratif de l'UFCV.

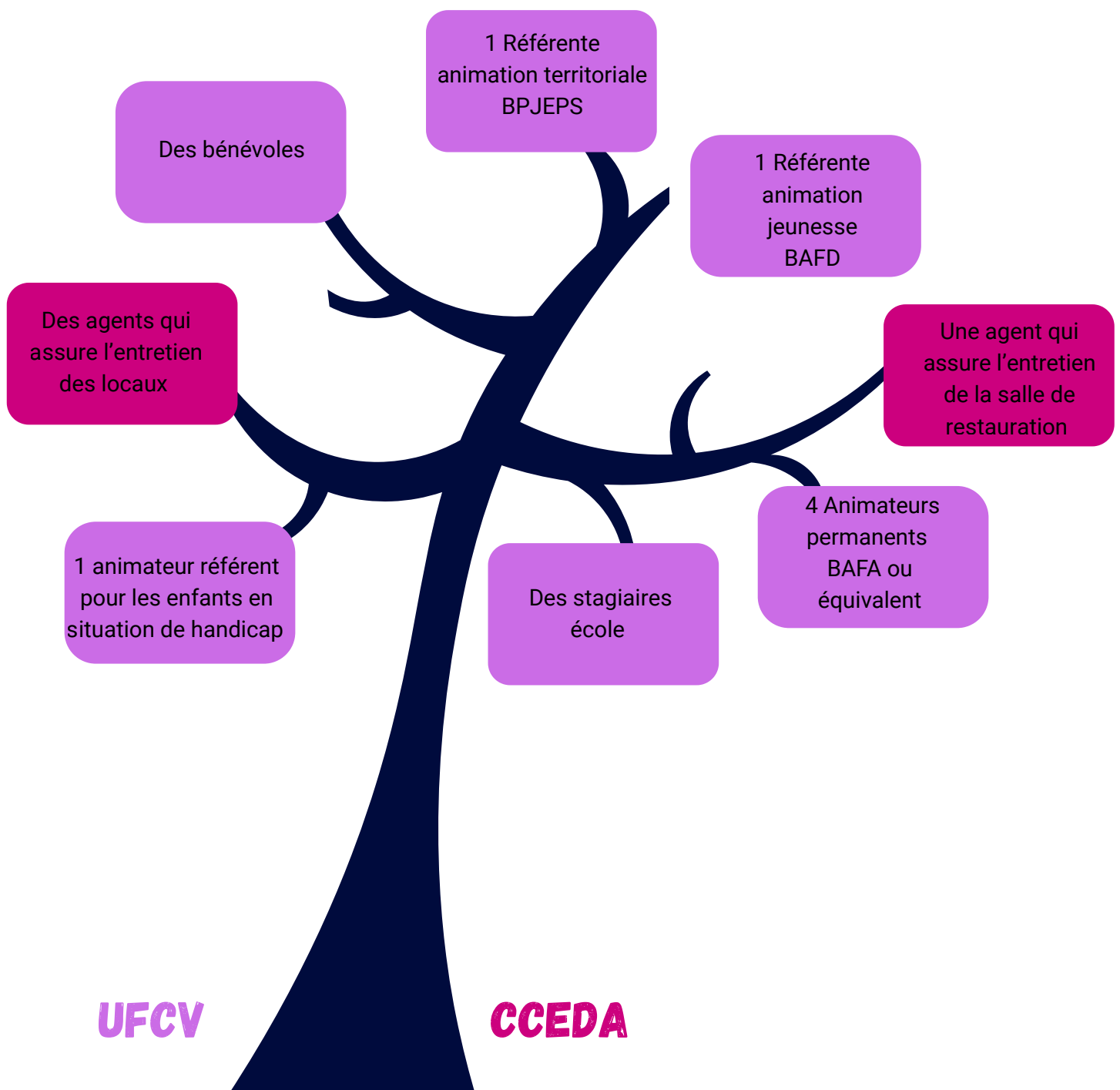


Une pré-inscription puis une réservation sont obligatoires pour chaque activité

Il est possible d'inscrire à la journée, ou à la demi-journée avec ou sans repas.

PARTIE 2 : L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Composition de l'équipe



Organisation et fonctionnement

Les animateurs ont 3h de préparation le jeudi matin.

Rôle et responsabilité des différents acteurs:



Les familles sont conviées lorsque les enfants organisent une manifestation particulière ou un spectacle.

A chaque nouvelle inscription, les parents et leurs enfants peuvent visiter les locaux de l'accueil de loisirs. C'est une première rencontre qui permet à l'enfant de connaître les lieux, de rassurer et de dialoguer avec les parents sur le fonctionnement de la structure.

Nous avons des contacts avec le responsable de la communauté de communes pour discuter de l'organisation et de difficultés rencontrées sur l'accueil

Posture et savoir faire de nos animateurs

Les animateurs doivent adopter une posture adaptée pour créer un environnement ludique et éducatif.

Voici quelques compétences clés et attitudes à adopter :

- **Créativité** : Inventer des jeux originaux et revisiter les classiques pour captiver le public.
- **Pédagogie** : Adapter son discours et ses explications en fonction de l'âge des participants.
- **Organisation** : Garantir des journées fluides et sans stress.
- **Écoute active** : Accorder une attention pleine et entière à ce qu'expriment les enfants, verbalement et non verbalement.
- **Empathie** : Se mettre à la place des enfants pour comprendre leurs émotions et besoins.
- **Bienveillance** : Accepter les différences et valoriser les efforts des enfants.
- **Respect** : Instaurer un climat de confiance et de sécurité affective.
- **Flexibilité** : Gérer les imprévus et les situations nouvelles avec aisance.
- **Enthousiasme** : Motiver et inspirer les enfants.

PARTIE 3: VALEURS, INTENTIONS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

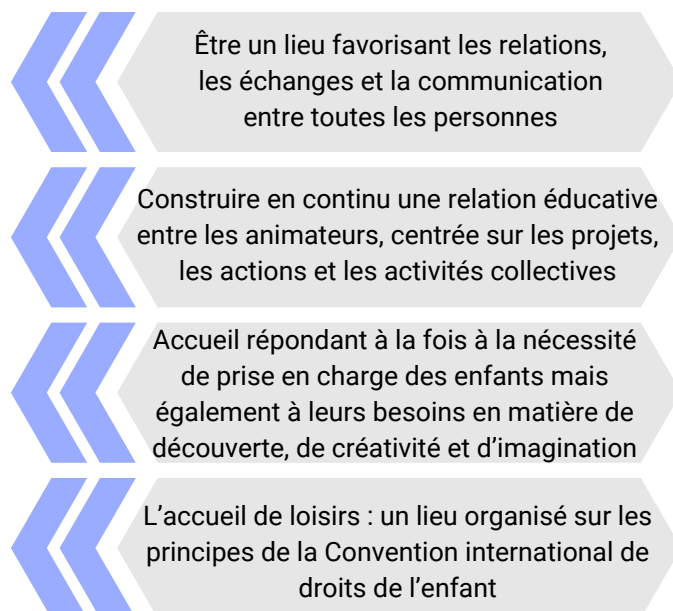
Cadre éducatif et enjeux

Les projets éducatifs de la CCEDA et de l'UFCV se définissent autour de quatre grands axes :

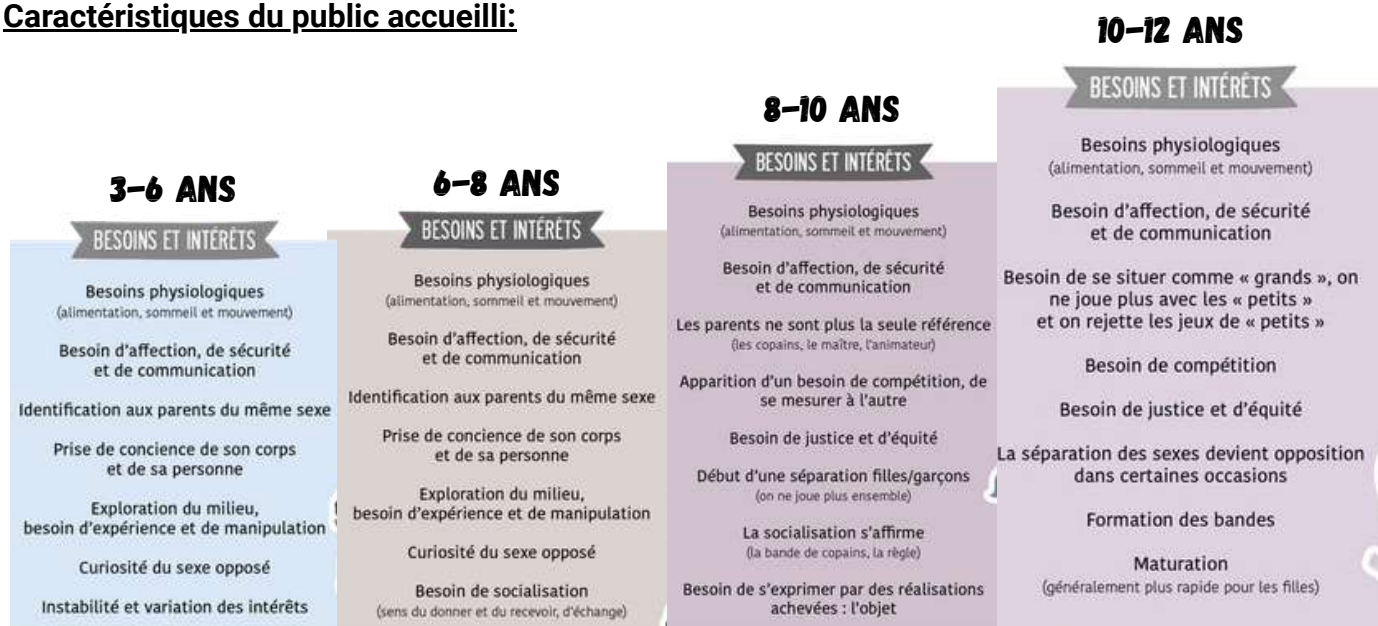
CCEDA



UFCV



Caractéristiques du public accueilli:



Valeurs et intentions éducatives

Les valeurs portées par l'accueil sont:

Respect
Solidarité
Epanouissement
Partage

Objectif général	Favoriser l'épanouissement et le développement de chaque enfant	
Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Créer un environnement sécurisant	Aménagement d'espaces distincts et fonctionnels (bibliothèques, cuisine...)	Quels aménagements ont été mis en place?
Permettre aux enfants de faire part de leurs idées, répondre à leurs demandes	Chaque période les enfants peuvent proposer des activités Créer une boîte à idées pour que les enfants puissent exprimer leurs demandes dans le but d'adapter le	Les propositions des enfants ont-elles été mis en place ? La boîte a-t-elle été mise en place et utilisée?
Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative des enfants	1 fois par période, une journée "YES DAY" sera proposée. Pendant cette journée, ce sera les enfants qui décideront des activités qu'ils veulent faire et les animateurs se chargeront d'y répondre	Le "Yes Day" a-t-il été bien mis en place? Comment ?

Objectif général	Initier et encourager la citoyenneté	
Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Permettre aux enfants de découvrir leur territoire	Au moins une fois par période, des sorties sur le territoire seront organisées pour découvrir leur environnement	Des sorties sur le territoire ont-elles été organisées ? A quelle fréquence ?
Sensibiliser les enfants à l'environnement	Des activités en rapport avec l'environnement seront proposées Des actions de développement durable seront mises en place sur les temps de vie quotidienne	Des activités en rapport avec l'environnement ont-elles été proposées ? Quelles actions ont été mises en place sur les temps de vie quotidienne ?
Permettre aux enfants de participer à la vie du groupe	Les enfants participeront à des tâches de vie de groupe (rangement, mise du couvert...)	Quelles actions ont-elles été mises pour que les enfants participent à la vie en collectivité ?

Objectif général	Développer le lien entre l'accueil de loisirs, les familles et les partenaires	
Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Créer des partenariats avec des associations sur du moyen terme	Mettre en place des projets avec les associations du territoire	Quels projets ont été mis en place avec les associations présentes sur le territoire ?
Favoriser la communication avec les enfants et les familles	Des temps de paroles seront établies à chaque début de période pour que les enfants puissent s'exprimer sur le fonctionnement et leurs remarques Au portail, les animateurs feront des retours des journées aux familles et publierons sur le mini sites les actualités de l'accueil	Des temps de paroles avec les enfants ont-ils été mis en place ? La communication avec les familles a-t-elle été développée ?
Impliquer les familles dans la vie de l'accueil	Une fois par période, des temps de rencontres seront organisés avec les familles	A chaque période, un temps d'échanges a-t-il été organisé ?

Evaluations

Auprès des enfants:

L'évaluation des activités et de la journée pour les mercredi se réalise de manières ludiques:

- Gommettes à poser (rouges ou vertes)
- Smileys
- Discussion de groupe
- Questionnaires

Les temps libres sont également des moments d'échange permettant aux enfants de donner leur ressenti sur les journées.

Auprès des familles:

- Questionnaire en fin d'année
- Le contact au portail permet aussi d'avoir un échange/ un retour sur l'accueil

PARTIE 4: ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL

Déroulement de la journée

L'Accueil de Loisirs est ouvert mercredis de 7h15 à 18h30 :

- Accueil matin entre 7h15 et 9h00

Accueil des enfants inscrits à la journée et à la matinée sans repas

- Accueil après-midi avec repas entre 12h et 12h30

Accueil des enfants inscrits l'après-midi avec repas + départ de ceux inscrits matin sans repas

- Accueil après-midi entre 13h et 14h00

Accueil des enfants inscrits l'après-midi + départ de ceux inscrits matin avec repas

- Départ de 16h30 à 18h30

Départ échelonné des enfants

Organisation des différents temps

Accueil du matin

Les enfants sont accueillis dès 7h15, dès qu'il arrive ils sonnent au portail et une animatrice vient leur ouvrir.

L'accueil est échelonné ce qui permet de respecter le rythme de chaque enfant.

Le matin, les activités sont libres pour permettre à chaque enfant de choisir en fonction de son envie et son humeur (lecture, dessins, jeux de société...)

Activités

Les activités vont être diversifiées pour permettre à tous les enfants de s'y retrouver.

Le matin, l'équipe va privilégier les activités manuelles, culturelles car c'est le moment où les enfants sont le plus concentré.

L'après-midi, des grands jeux ou des jeux sportifs sont proposés pour permettre aux enfants de se défouler.

Repas

Les repas sont fournis par le restaurant scolaire de Lezoux les mercredis. Ils arrivent dans des norvégiennes. A leur arrivée, une prise de température est réalisée.

Le couvert est mis par un animateur et des enfants.

Le rangement et le nettoyage du réfectoire sont effectués par un agent de mairie.

Les animateurs mangent chacun à une table d'enfant au moins une semaine sur deux, cela permet d'apprendre à connaître les enfants et de pouvoir échanger. L'autre semaine, les animateurs mangent tous ensemble ce qui permet aussi aux enfants de pouvoir parler entre eux sans toujours avoir un adulte en surveillance.

Les enfants sont répartis sur des petites et grandes tables selon l'âge.

L'équipe n'oblige pas à manger mais incite à goûter, si l'enfant ne veut vraiment pas: il laisse.

Goûter

Il est également fourni par le restaurant scolaire de Lezoux .

A 15h45, les enfants vont se laver les mains, récupérer leurs gourdes et viennent s'installer près de la table où les animateurs ont préalablement installé le goûter.

Lorsqu'un enfant n'aime vraiment pas le goûter, on lui propose autre chose, et s'il ne veut rien nous ne l'obligeons pas à manger.

Temps calme

Pour le respect du rythme biologique de l'enfant, un temps calme est nécessaire.

Les 3-4 ans: partent à la sieste avec un animateur. Il leur raconte une histoire pour permettre aux enfants de détendre et de se reposer.

Les 4-5ans: des matelas épais sont installés dans la salle rose , les enfants sont invités à s'allonger dessus, l'animateur raconte une histoire, ou une musique est écoutée. Après ce moment de calme, ceux qui ne dorment pas font une activité calme en attendant le réveil des copains

Les + de 6 ans : des pôles sont installés dans la salle verte: coin lecture, dessins, jeux de société, bracelets, une animatrice propose un moment musical. Les enfants choisissent où ils souhaitent aller . Ceux qui souhaitent ne rien faire peuvent aussi mais dans le calme.

Sorties

Lors des déplacements extérieurs qui peuvent être à pieds, en bus ou mini-bus, des trousse de secours ainsi que les fiches sanitaires sont transportées.

Des sorties peuvent nécessiter l'inscription à la journée obligatoire. Les parents sont prévenus en amont de ces sorties.

Les enfants doivent avoir une tenue adaptée et une gourde.

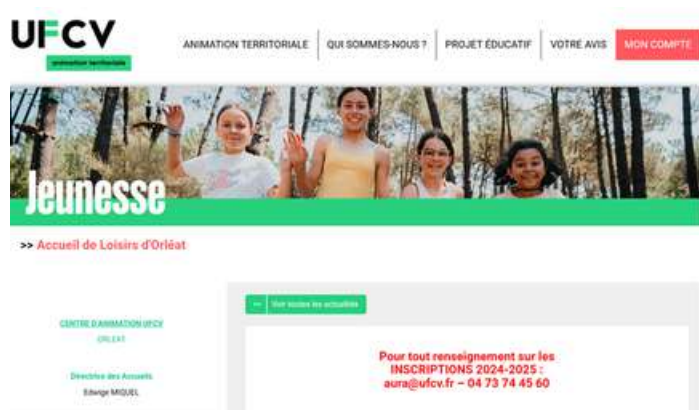
Une sortie ou une intervention sont programmées au moins une fois par période les mercredis.

La direction participe à ses journées.

Communication aux familles

L'équipe d'animation veille à communiquer avec les familles, par le biais d'affichage : programmes, menus et lors de contacts téléphonique. Ainsi que lors d'échanges au portail pour les arrivées et départs des enfants.

Les programmes et les informations importantes sont également visibles sur internet sur le site de la CCEDA et le portail animation de l'UFCV.



Communication à la CCEDA

La communication se fait par le biais de réunions, par mails ou téléphone.

es rapports d'activités sont rédigés une fois par an pour les mercredis.

Partenariats

Pour permettre une richesse dans les propositions d'activités, les partenariats et collaborations sont essentiels au sein d'un accueil de loisirs.

En travaillant avec des structures locales, diverses associations, les enfants peuvent découvrir leur territoire, développer leurs connaissances et leurs compétences.

La présence d'intervenants est également un atout dans la découverte de nouvelles choses.

PARTIE 6: SANTÉ, SECURITÉ ET BIEN ÊTRE AU QUOTIDIEN

Règles de vie

ENFANTS

Elles sont instaurées avec les enfants et affichées dans le centre. Elles sont reprises régulièrement avec les enfants

A L'INTERIEUR DU CENTRE

- 1 Parler doucement
- 2 Respecter les locaux, le matériel et le mobilier
- 3 Marcher à l'intérieur
- 4 Demander aux animateurs pour quitter une pièce
- 5 Respecter les autres enfants, pas de moqueries
- 6 Ecouter les adultes
- 7 Ranger le matériel après utilisation
- 8 Etre respectueux dans sa gestuelle

A L'EXTÉRIEUR DU CENTRE

- 1 Respecter la faune et la flore
- 2 Mettre les papiers à la poubelle
- 3 Les jeux de bagarre restent en dehors de l'accueil
- 4 Ranger les jeux après utilisation
- 5 On monte correctement sur les jeux
- 6 Respecter le périmètre donné par les animateurs
- 7 Les cailloux restent au sol

ANIMATEURS

Lors des réunions d'équipe, les règles sont rappelées régulièrement.

- 1 Avoir une tenue et une attitude correcte
- 2 Avoir un langage adapté
- 3 Etre clair, logique, explicatif dans ses actions
- 4 Appliquer ce qui est demandé à l'enfant
- 5 Etre ponctuel
- 6 Les portables sont rangés

FAMILLES

Un règlement intérieur est disponible et doit être lu et respecté

- 1 Respect des horaires, du fonctionnement de l'accueil
- 2 Avoir un langage adapté
- 3 Respect de l'équipe d'animation

Hygiène et santé

Dans un accueil collectif de mineurs, l'hygiène est très importante pour éviter la prolifération de bactéries. C'est pourquoi le lavage de mains est obligatoire après être aller au WC, avant et après un repas.

Les petits sont toujours accompagnés par un animateur.

Les PAI et le nécessaire pour soigner se trouve dans un meuble fermé à clé (dans la salle rose). Chaque animateur est responsable des soins des enfants, après s'être désinfecté les mains, il doit noter sur le cahier d'infirmerie :

- Date et heure de l'incident
- Nom et prénom de l'enfant concerné
- Cause de l'incident (chute, camarade qui a poussé, coup par un ballon...)
- Soins effectués (pansement, glace...)
- Le nom de l'animateur en charge des soins

Pour tout déplacement, une trousse de secours est amenée.

Prévention et protection de l'enfance

Maltraitance

L'accueil s'inscrit dans une démarche active de prévention et de lutte contre toutes formes de maltraitances (physiques, psychologiques, verbales, sexuelles...)

En cas de suspicion de maltraitance, l'équipe est tenue de protéger l'enfant en toute discrétion et de procéder à un signalement.

Le directeur de l'accueil a la responsabilité de transmettre une information préoccupante à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP).

Le but est de protéger l'enfant, de le mettre en sécurité, en respectant la confidentialité et la loi (5 mars 2007).

Agressions à caractère sexuel

Qu'elle soit commises par un adulte ou un mineur, l'équipe doit assurer une vigilance constante pour prévenir et réagir rapidement. Des règles strictes concernant les moments d'intimité sont mises en place.

En cas de suspicion ou de révélation, l'équipe est chargée d'appliquer les procédures de protection immédiate de l'enfant, de noter les faits avec détails et d'en informer la direction.

Des actions adaptées sont également mises en place auprès des enfants pour aborder le respect du corps, le consentement, l'écoute des émotions et le respect de l'autre.

Alimentation et équilibre nutritionnel

L'accueil accorde une attention particulière à l'alimentation des enfants et l'équilibre des repas et goûter proposés .

Les menus tiennent compte des apports nutritionnels nécessaire aux enfants, et aux spécificités alimentaires des enfants (allergies, intolérance, régimes alimentaires).

Le repas est un moment convivial, l'équipe fait en sorte que les enfants puissent prendre le temps de manger, qu'ils puissent découvrir de nouveaux goûts, et que chacun puisse manger à son rythme.

Sécurité des enfants et du personnel

L'équipe d'animation est responsable de la sécurité et du bien être des enfants. Cela demande une vigilance constante pour repérer le moindre danger. La direction veille à ce que les animateurs soient prudents (rangement de matériel dangereux par exemple) pour éviter tout risque d'accidents.

ANNEXES

Tableau d'évaluation des objectifs 2024-2025

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Résultats
Favoriser l'épanouissement et le développement de chaque enfant	Rendre acteurs les enfants dans la vie de l'accueil Permettre aux enfants de faire part de leurs idées, répondre à leurs demandes Proposer des activités dans différents domaines	Les règles de vie sont établies avec les enfants Les enfants pourront proposer des changements d'organisation et de fonctionnement Chaque période, les enfants peuvent proposer des activités Utiliser un support pour que les enfants puissent exprimer leurs demandes dans le but d'adapter le fonctionnement	Les règles de vie sont établies avec les enfants Les enfants pourront proposer des changements d'organisation et de fonctionnement Chaque période, les enfants peuvent proposer des activités Utiliser un support pour que les enfants puissent exprimer leurs demandes dans le but d'adapter le fonctionnement
Initier et encourager la citoyenneté	Permettre aux enfants de découvrir leur territoire Sensibiliser les enfants à l'environnement Permettre aux enfants de participer à la vie du groupe	Au moins 1 fois par période, des sorties sur le territoire seront organisées pour découvrir leur environnement Des activités en rapport avec l'environnement seront proposées Des actions de développement durable seront mises en place sur les temps de vie quotidienne Les enfants participeront à des tâches de vie de groupe (rangement, mises du couvert...)	Au moins 1 fois par période, des sorties sur le territoire seront organisées pour découvrir leur environnement Des activités en rapport avec l'environnement seront proposées Des actions de développement durable seront mises en place sur les temps de vie quotidienne Les enfants participeront à des tâches de vie de groupe (rangement, mises du couvert...)
Développer le lien entre l'accueil de loisirs, les familles et les partenaires	Créer des partenariats avec des associations sur du long terme Favoriser la communication avec les enfants et les familles Impliquer les familles dans la vie de l'accueil	Mettre en place des projets avec les associations du territoire Des temps de paroles seront établies à chaque début de période pour que les enfants puissent s'exprimer sur le fonctionnement et leurs remarques Au portail, les animateurs feront des retours des journées aux familles et publierons sur le mini sites les actualités de l'accueil Une fois par période, des temps de rencontres seront organisés avec les familles	Mettre en place des projets avec les associations du territoire Des temps de paroles seront établies à chaque début de période pour que les enfants puissent s'exprimer sur le fonctionnement et leurs remarques Au portail, les animateurs feront des retours des journées aux familles et publierons sur le mini site les actualités de l'accueil Une fois par période, des temps de rencontres seront organisés avec les familles



Pas atteint



Partiellement atteint



Atteint

Exemples programme d'activités

- 6 ans **Mercredis du 25 février au 1 avril 2026**

Mercredi 25 février "Les chiffres et les lettres" Matin: Les lettres de la coccinelle Retrouve ton prénom L'hérisson tout en piques AM: Jeux communs (Jack et le haricot, Le bus, En route vers l'espace)	Mercredi 4 mars "Jeux de rapidité" Matin: 1,2,3 gommettes Jeu de la patate chaude Chasse aux monstres AM: Jeux collectifs (Prêts! partez!, Le mangeur de spagettis, Le pommier)	Mercredi 11 mars Matin et après midi INTERVENANT JEUX EN BOIS
Mercredi 18 mars "Jeux sensoriels" Matin: C'est gonflé! Touché c'est gagné! Peinture avec les doigts AM: Jeux sur les 5 sens	Mercredi 25 mars "Jeux de bluff" Matin: Souk et troc Jeu du menteur Plouf partie AM: Grands jeux de ruses	Mercredi 1 avril "Jeux défis" En journée entière: "L'académie des défis"






UFCV **Plus de 6 ans** **Mercredi 7 janvier 2026 au mercredi 4 février 2026**

Mercredi 7 janvier - Jeux d'arcade Matin: Personnage MARIO en argile Bowling miniature AM: Jeu du tétis géant	Mercredi 11 janvier - Jeux musicaux Matin: L'oeuvre musicale Rhabille la portée AM: Jeu : Les partitions de MOZART	Mercredi 21 janvier Intervenant sur la journée ESCAPOLOGIX Escape game au centre
Mercredi 28 janvier - Jeux de logique Matin: Tangram La fleur colorée AM: Jeux communs- 6/+6	Mercredi 4 février - Jeux de rôles Matin / AM: Cluedo "Sur les traces du YETI" A l'abordage	





+ 6 ans **Mercredis du 25 février au 1 avril 2026**

Mercredi 25 février "Les chiffres et les lettres" Matin: Mots croisés des prénoms Les dés en folie AM: Jeu commun (Loto des lettres)	Mercredi 4 mars "Jeux de rapidité" Matin: Connecto à construire Jeu de cartes personnalisé AM: Jeux collectifs (Prêts! partez!, Le mangeur de spagettis, Le pommier)	Mercredi 11 mars Matin et après-midi INTERVENANT JEUX EN BOIS
Mercredi 18 mars "Jeux sensoriels" Matin: Loto des senteurs Bulles sensorielles AM: Jeux sur les 5 sens	Mercredi 25 mars "Jeux de bluff" Matin: Boîte mystère Création d'un jeu de Pocker AM: Grands jeux de ruses	Mercredi 1 avril "Jeux défis" En journée entière "L'académie des défis"

